



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.


Français 

Services en ligne pour les déclarations d'activité des artistes auteurs (Maison des artistes - MDA) (Service en ligne)

Maison des artistes - Sécurité sociale des artistes auteurs

Espace privé permettant d'effectuer les démarches en ligne suivantes :

- effectuer la déclaration des revenus de l'année précédente perçus au titre d'activités artistiques, même si vous n'avez pas eu de revenus au cours de l'année passée ;
- obtenir une attestation d'affiliation ou d'assujettissement pour les artistes graphiques en début d'activité, permettant de justifier de votre inscription à la Maison des artistes, nécessaire pour être candidat à un marché public ;
- déposer une demande d'attestation de dispense de précompte (S2062).

Accéder au
service en ligne 

(<https://www.mda-securitesociale.org/declaration-en-ligne/login>)

Vérfifié le 03 janvier 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PROFESSIONNELS

- Artiste-auteur : affiliation et cotisations sociales (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23749>)
- Cessation définitive de l'activité de l'entreprise (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23744>)